



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
5 mai 2010
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-cinquième session
Point 70 b) de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire et des secours en cas de catastrophe
fournis par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale**

Conseil économique et social
Session de fond de 2010
New York, 28 juin-23 juillet 2010
Point 9 de l'ordre du jour provisoire**
**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Pendant la période considérée, l'Autorité palestinienne a publié son programme gouvernemental décrivant un plan d'action tourné vers l'avant, visant à renforcer les institutions d'un futur État palestinien. Les réformes de la sécurité et des institutions continuent d'être des éléments importants dans la mise en œuvre de ce plan d'action. L'Organisation des Nations Unies a réorienté ses activités pour faire de son soutien aux efforts d'édification de l'État déployés par les Palestiniens un complément essentiel à ses activités visant à répondre aux besoins humanitaires.

La situation socioéconomique et politique globale est restée difficile, malgré la croissance économique notable qu'a connue la Cisjordanie grâce aux efforts palestiniens et à l'allègement du bouclage de la part d'Israël. Les efforts intenses déployés par la communauté internationale n'ont abouti ni à une reprise des négociations israélo-palestiniennes ni à l'unification des Palestiniens. Le fossé politique, administratif et économique entre la Cisjordanie et la bande de Gaza a continué de se creuser. Des manifestations populaires ont eu lieu à plusieurs reprises dans le territoire palestinien occupé. Les donateurs ont versé environ 1 milliard 350 millions de dollars pour financer le budget de fonctionnement de l'Autorité palestinienne. En novembre 2009, le Gouvernement israélien a annoncé une

* A/65/50.

** E/2010/100.



suspension partielle, pendant 10 mois, de la construction de colonies de peuplement en Cisjordanie, à l'exclusion toutefois de Jérusalem-Est. À Gaza, le bouclage a été maintenu, contribuant à la régression et à l'érosion du secteur privé. Des éléments essentiels de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité n'ont toujours pas été respectés. Malgré de récentes mesures positives – autorisation de l'entrée de matériels destinés à certains projets de l'ONU et d'une quantité limitée de marchandises destinées au secteur privé –, les besoins de Gaza sont encore loin d'être satisfaits.

Le présent rapport rend compte des efforts déployés par les organismes des Nations Unies, en coopération avec l'Autorité palestinienne, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

I. Introduction

1. Le présent rapport, qui couvre la période de mai 2009 à avril 2010, fait suite à la résolution 64/125 dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-cinquième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de la résolution, où figurerait une évaluation de l'assistance reçue par les Palestiniens et des besoins non satisfaits ainsi que des propositions précises pour y répondre.

2. On trouvera des informations sur les conditions de vie et la situation socioéconomique des Palestiniens dans les rapports des organismes des Nations Unies, notamment : a) le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (à paraître); b) le rapport annuel de la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/64/13).

3. Les besoins humanitaires et économiques et les besoins de développement du peuple palestinien sont abordés dans trois documents essentiels établis par l'Autorité palestinienne : a) le Plan palestinien de réforme et de développement pour 2008-2010 qui propose des investissements prioritaires dans le domaine de la gouvernance et dans les secteurs sociaux, économiques et privés, ainsi que dans les infrastructures, d'une valeur de 1 milliard 644 millions de dollars; b) le Programme du treizième gouvernement intitulé : « Palestine: ending the occupation, establishing the State » établi par l'Autorité palestinienne, décrivant la stratégie de biennale d'édification de l'État élaborée par le Gouvernement; c) « Palestine: moving forward, priority interventions for 2010 », qui se situe entre le Plan palestinien de réforme et de développement et le nouveau Plan national palestinien pour 2011-2013.

4. Les activités de soutien et d'assistance de l'ONU sont exposées dans trois documents principaux. La procédure d'appel global pour 2010, portant sur un montant estimatif de 664 millions de dollars, donne un aperçu des programmes humanitaires mis en place par les organismes des Nations Unies et les partenaires. Le plan d'intervention à moyen terme pour 2009 et 2010 décrit la contribution des Nations Unies à l'action de développement national et d'édification de l'État menée par les Palestiniens, conformément au Plan palestinien de réforme et de développement. Les objectifs du programme de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) pour la période 2010-2015 sont formulés dans la stratégie à moyen terme de l'Office. Les prévisions de dépenses au titre de cette stratégie ont été estimées à 675 millions de dollars pour 2010-2011, compte non tenu des interventions de secours d'urgence.

5. Tout au long de l'année, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a continué d'appuyer les efforts déployés par les États-Unis et le Quatuor en faveur d'une reprise des négociations entre Israël et les Palestiniens. Le Bureau a continué d'assurer une meilleure coordination de l'assistance entre l'équipe de pays des Nations Unies, l'Autorité palestinienne, la communauté internationale et le Gouvernement israélien. Il a continué également de décrire la situation économique et sociale dans le territoire palestinien occupé et d'élaborer des politiques et des programmes propres à l'améliorer.

6. Le présent rapport donne un aperçu de l'action menée par les organismes des Nations Unies, en coopération avec leurs partenaires palestiniens et les donateurs, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes, comme l'avait demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 64/125. Il évoque aussi, pour la période considérée, les principaux événements politiques et les obstacles rencontrés par la communauté internationale dans son action pour alléger les souffrances du peuple palestinien et appuyer le processus de renforcement des institutions engagé par l'Autorité palestinienne ainsi que la reprise des négociations entre les parties.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

7. Le 4 juin 2009, dans le discours qu'il a prononcé au Caire, le Président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama, a réaffirmé l'attachement de son pays à la solution prévoyant la coexistence des deux États et demandé instamment à tous les acteurs d'assumer leurs responsabilités. Le 14 juin, le Premier Ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a souscrit à l'idée d'un État palestinien à côté d'Israël. Le 26 juin, le Quatuor s'est de nouveau prononcé en faveur d'une solution prévoyant deux États pour mettre un terme à l'occupation commencée en 1967 et engagé les parties à créer les conditions voulues pour une reprise prochaine et l'aboutissement rapide des négociations en vue de régler toutes les questions relatives au statut permanent, sans conditions préalables. Dans ce contexte, le Quatuor a demandé aux parties d'honorer les engagements pris aux termes de la Feuille de route. En vue d'atteindre ces objectifs, le Premier Ministre Netanyahu et le Président Abbas se sont rencontrés le 22 septembre 2009 à New York sous les auspices du Président Barack Obama.

8. Le 24 novembre 2009, le Gouvernement israélien a annoncé une limitation partielle de la construction de colonies de peuplement en Cisjordanie pour une période de 10 mois, qui ne s'appliquait pas cependant à Jérusalem-Est. C'est une avancée par rapport à ses positions antérieures, mais cela ne dégage pas Israël de son obligation de geler toute activité d'implantation de colonies. Le Président Abbas a annoncé qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections présidentielles et appelé une nouvelle fois à un gel de la construction de colonies comme condition de la reprise des négociations. À Jérusalem-Est, les activités de peuplement, les démolitions de maisons et le comportement des extrémistes des deux parts face aux sites sacrés de la vieille ville étaient une cause de tensions. Dans le reste de la Cisjordanie, il y a eu des affrontements entre les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens; des actes de violence mettant en cause des colons ainsi que des émeutes provoquées par la décision prise par le Gouvernement israélien, en février 2010, d'inscrire le tombeau des Patriarches (ou mosquée d'Abraham) et le tombeau de Rachel (ou mosquée de Bilal) sur une liste de sites appartenant au patrimoine israélien. L'Autorité palestinienne a exprimé son inquiétude devant les nouvelles ordonnances militaires israéliennes (ordonnances n° 1649 et n° 1650) visant à empêcher les infiltrations illégales en Cisjordanie qui ont pris effet le 13 avril 2010.

9. En l'absence de progrès quant à la reprise de négociations directes, les États-Unis ont proposé en février 2010 de faciliter des pourparlers indirects entre les deux parties. Le 3 mars 2010, le Comité chargé du suivi de l'Initiative de paix arabe de la

Ligue des États arabes a apporté son appui à la participation palestinienne aux négociations indirectes. Toutefois, du fait de l'annonce, le 9 mars, de la construction de 1 600 nouveaux logements à Jérusalem-Est, qui a coïncidé avec la visite en Israël du Vice-Président des États-Unis, Joseph R. Biden Jr., les pourparlers indirects n'ont pas démarré. Le Quatuor s'est réuni le 19 mars 2010, s'est prononcé pour une reprise des négociations et a appelé à nouveau les parties à s'acquitter de leurs obligations aux termes de la Feuille de route. Le Secrétaire général s'est rendu en Israël et dans le territoire palestinien occupé les 20 et 21 mars afin d'évaluer la situation sur le terrain, en particulier à Gaza, et d'exhorter les parties à reprendre les négociations.

10. Les divisions internes entre Palestiniens persistent. En Cisjordanie, l'Autorité palestinienne a poursuivi très fructueusement un programme d'édification de l'État et elle a progressé substantiellement dans la réforme de la sécurité. À Gaza, le Hamas a maintenu un contrôle de fait, assumant la responsabilité de la plupart des activités gouvernementales et des services publics. Les efforts de réconciliation de tous les Palestiniens entrepris par l'Égypte ont abouti à une entente dans plusieurs domaines, mais les Palestiniens restent divisés sur plusieurs questions de politique et de sécurité, comme en témoigne le refus du Hamas de signer un document de réconciliation proposé par l'Égypte à l'issue de plusieurs tours de négociations entre Palestiniens, alors que ce document avait été accepté par les factions de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

11. Conformément à la Loi fondamentale, le Président Abbas a décrété que des élections présidentielles et législatives auraient lieu en janvier 2010 sur tout le territoire palestinien. Toutefois, ces élections n'ont pas eu lieu, car le Hamas tenait à ce que la réconciliation nationale ait lieu avant la tenue des élections à Gaza. En février 2010, l'Autorité palestinienne a demandé à la Commission électorale centrale de prendre les dispositions nécessaires pour que des élections municipales aient lieu en juillet 2010.

12. À Gaza, des éléments clefs de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité ne sont pas encore appliqués, s'agissant notamment d'un cessez-le-feu durable, de la réconciliation entre Palestiniens, de l'ouverture des points de passage sur la base de l'Accord réglant les déplacements et le passage conclu en 2005 entre l'Autorité palestinienne et Israël, et de la prévention du trafic d'armes et de munitions. Le Hamas a renforcé son contrôle sur la population et sur la plupart des institutions. Depuis janvier 2009, un calme précaire est maintenu en général entre Gaza et Israël, mais des tirs de roquette et des actes de violence se sont poursuivis. Il n'y a guère eu de reconstruction des infrastructures civiles détruites ou de réparation des dégâts causés par l'opération militaire israélienne « Plomb durci », Israël ayant continué d'imposer un blocus sur l'entrée à Gaza de nombreuses marchandises, en particulier les matériaux de construction.

13. La situation humanitaire dans la bande de Gaza demeure une priorité pour l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire général, qui s'est rendu à Gaza le 21 mars, s'en occupe personnellement. Ses efforts persistants ont amené Israël à autoriser l'acheminement de verre, d'aluminium et de bois, ce qui a permis de réparer une partie des maisons dont les vitres avaient été brisées pendant l'opération « Plomb durci », et de matériaux de construction pour les projets de l'ONU concernant la construction de logements à Khan Younis, d'une minoterie à El Bader et d'une installation de traitement des eaux usées à Tal el-Sultan.

14. La plupart des marchandises arrivent maintenant à Gaza par des tunnels depuis l'Égypte, ce qui contribue à une économie clandestine, réglementée et contrôlée par le Hamas et par les hommes d'affaires qui lui sont affiliés. Malgré les vastes efforts de médiation et le « signe de vie » reçu en octobre 2009, la libération du soldat israélien Gilad Shalit et des prisonniers palestiniens n'est pas encore assurée. L'Égypte continue de s'employer à combattre la contrebande et a commencé récemment à installer des plaques métalliques sous terre, le long de sa frontière avec Gaza. La contrebande d'armes, y compris de roquettes, demeure une cause de préoccupation.

B. Contexte humanitaire et socioéconomique

Évolution de la situation économique et budgétaire

15. Le taux de croissance réelle du produit intérieur brut aurait été en 2009 de 6,8 %, soit de 8,5 % en Cisjordanie et de 1 % à Gaza. L'inflation des prix à la consommation est tombée de 7 % à la fin de 2008 à 4 % environ à la fin de 2009. La croissance en Cisjordanie a tiré parti du rétablissement de la confiance du secteur privé grâce aux réformes effectuées par l'Autorité palestinienne, surtout dans les secteurs de la finance publique et de la sécurité. L'allègement partiel des restrictions à la liberté de circulation en Cisjordanie a lui aussi contribué à cette croissance.

16. Bien que la croissance économique ait repris, en 2009 le taux de chômage était de 25 % en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. S'il n'a pas enregistré une baisse substantielle en Cisjordanie dans la première moitié de l'année par rapport à la même période en 2008, il est tombé de 20 % à 18 % dans la seconde moitié de 2009. À Gaza, le taux de chômage est pratiquement inchangé à environ 39 %, en raison du manque d'activité économique¹.

17. Le gouvernement du Premier Ministre Fayyad a poursuivi les réformes de la politique budgétaire et monétaire. L'Autorité monétaire palestinienne a tiré parti des progrès accomplis en 2007-2008 et s'est rapprochée de son objectif à moyen terme de devenir une banque centrale. Elle pratique une politique rigoureuse de l'emploi dans le secteur public, et des mesures ont été prises pour améliorer le paiement des services publics. Le système de gestion des finances publiques a été renforcé, ce qui contribue à hiérarchiser les dépenses et à en améliorer l'efficacité. Les dépenses liées à la rémunération de la fonction publique ont été elles aussi réduites, tandis que les prêts – essentiellement les subventions versées aux services publics – ont été moins élevés que prévu en raison des mesures strictes adoptées pour améliorer le paiement de ces services.

18. L'activité économique à Gaza est restée extrêmement limitée à cause du bouclage constant et des restrictions qui en résultent sur les biens d'équipement, les matières premières et les fournitures des travaux de chantier. Il en résulte une dégradation des conditions de vie, un ralentissement du relèvement du secteur privé après le conflit et de la reconstruction, et la régression persiste. Ainsi qu'on l'a noté au paragraphe 14 ci-dessus, il en résulte une prolifération des tunnels – on en comptait un millier environ à la fin de la période considérée. Ces tunnels permettent

¹ Fonds monétaire international : « Macroeconomic and fiscal framework for the West Bank and Gaza », cinquième examen des progrès accomplis, rapport établi par le personnel pour la réunion du Comité de liaison ad hoc à Madrid, 13 avril 2010.

d'acheminer régulièrement de nombreuses marchandises qui ne sont pas livrées par d'autres moyens, y compris denrées alimentaires, bétail, appareils électriques, meubles et carburant. La plupart de ces marchandises sont moins chères et de moindre qualité que celles qui étaient importées d'Israël auparavant.

Évolution de la situation humanitaire et socioéconomique

19. Depuis la dernière présentation du rapport², 57 Palestiniens ont été tués (45 à Gaza et 12 en Cisjordanie) et 1 058 ont été blessés (156 à Gaza et 902 en Cisjordanie) par les forces de sécurité israéliennes, ce qui représente une baisse importante par rapport aux 12 mois précédents, où l'on avait compté 1 505 morts et 6 923 blessés³. Cette différence s'explique en grande partie par l'opération militaire israélienne menée à Gaza en décembre 2008 et en janvier 2009 qui avait fait 1 440 morts et 5 380 blessés parmi les Palestiniens. En outre, 44 Palestiniens ont été tués et 70 autres ont été blessés dans des luttes internes à Gaza pendant la période examinée. Cinq Israéliens ont trouvé la mort et 184 autres ont été blessés durant cette même période, par rapport à 12 morts et 192 blessés pendant la période précédente. Des militants ont tiré 91 roquettes et obus de mortier contre des populations en Israël durant la période examinée, contre plus de 2 000 dans la période précédente.

20. Les taux élevés de chômage, l'insécurité alimentaire et la dépendance à l'égard de l'aide, surtout à Gaza et dans la zone C de la Cisjordanie ont persisté. Bien que l'essentiel des besoins quotidiens de vivres et d'assistance humanitaire soit généralement assuré, les organismes d'aide n'étaient pas en mesure de répondre efficacement aux autres besoins dans la bande de Gaza en raison du bouclage. En Cisjordanie, les entraves à la liberté de mouvement et d'accès et les contraintes liées à la planification et à la procédure associée d'obtention de permis dans la zone C, ont souvent empêché les communautés et les organismes humanitaires de réaliser les programmes d'aide et de développement. En outre, de nombreuses communautés de la zone C continuaient d'être menacées de la démolition de leurs maisons et de déplacement. Au cours du premier trimestre de 2010, 24 constructions appartenant à des Palestiniens ont été démolies dans la zone C, contre 9 constructions au cours du premier trimestre de 2009; des ordonnances de démolition étaient en instance d'exécution pour des milliers d'autres constructions. Cette menace constante de démolition est l'un des facteurs qui attisent les tensions en Cisjordanie, à Jérusalem-Est en particulier.

Déplacements et passage et espace opérationnel des agents humanitaires

21. Les autorités israéliennes ont continué d'adopter des mesures pour faciliter les déplacements des Palestiniens entre la plupart des centres urbains en Cisjordanie, à l'exclusion de Jérusalem-Est. Il y a actuellement en Cisjordanie 550 barrages, soit 80 de moins qu'au début de la période à l'examen⁴. Le temps d'ouverture du point

² Les chiffres portent sur la période allant du 1^{er} mai 2009 au 13 avril 2010.

³ La différence avec les chiffres communiqués en 2009 tient du fait qu'au moment de la publication du rapport de 2009, les organisations étaient encore en train de recenser le nombre de civils touchés par l'opération « Plomb durci ».

⁴ Sur ces 550 barrages, 69 sont des postes de contrôle dotés d'effectifs permanents, dont 37 sont installés le long de la barrière. Ils permettent aux Israéliens de faire la navette entre Israël et les colonies et servent à contrôler l'accès d'un nombre limité de Palestiniens possédant un permis spécial les autorisant à se rendre à Jérusalem-Est et en Israël, et à contrôler les entrées et les sorties des petites communautés palestiniennes isolées par la barrière.

de passage de Tarkumiya aux marchandises commerciales a été prolongé de trois heures et les autobus touristiques sont autorisés à entrer en Cisjordanie par le passage de Jalameh. L'impact positif de ces mesures a été toutefois réduit en partie par une augmentation considérable des postes de contrôle volants depuis décembre 2009 (371 en moyenne par mois entre octobre 2009 et janvier 2010, par rapport à 278 au cours de la même période de l'année précédente). Outre les contraintes imposées à la zone C, les déplacements des Palestiniens entre les zones situées de part et d'autre de la barrière de séparation, y compris Jérusalem-Est et la vallée du Jourdain, ainsi qu'à l'intérieur de la partie de la ville d'Hébron contrôlée par les Israéliens, sont demeurés extrêmement restreints.

22. À Gaza, le bouclage a contribué à empêcher la population civile d'entreprendre un vrai travail de relèvement, plus d'un an après l'opération « Plomb durci ». Si l'approbation d'un certain nombre de projets essentiels, comme indiqué au paragraphe 13 ci-dessus, représente un premier pas en avant, ce n'est pas encore le changement systémique qui permettra aux habitants de Gaza de commencer à rebâtir leur vie. La plupart des produits pouvant être importés à Gaza à partir d'Israël par les points de passage officiels étaient des denrées alimentaires des articles d'hygiène (85 % des importations depuis octobre 2009), auxquels s'ajoutent quelques produits médicaux et du matériel pédagogique⁵. Les habitants de Gaza transférés pour un traitement ambulatoire sont demeurés tributaires de permis délivrés par les autorités israéliennes. En 2009, 30 % des demandes ont été retardées et 2 % ont été refusées (contre 37 % et 3% respectivement en 2008).

23. Le point de passage d'Erez, qui est le seul moyen pour les personnes de se déplacer entre Gaza et la Cisjordanie via Israël, est resté ouvert pour la plupart du personnel humanitaire qui demandait à passer (environ 1 300 passagers par mois). À l'exception des objets volumineux, pour lesquels on utilise la bande transporteuse du point de passage de Karni, toutes les marchandises destinées à Gaza passent par Karem Shalom. Les problèmes liés aux difficultés d'acheminement du gaz de cuisine ont entraîné des pénuries durant les mois d'hiver, en même temps que divers problèmes opérationnels, notamment une réduction des quantités de carburant introduites à Gaza, a entraîné une multiplication des coupures de courant dans la ville. La capacité accrue des tunnels a permis d'augmenter les quantités de benzine et de matériaux de construction introduites à Gaza. Le transfert de combustible via Nahal Oz a été interrompu le 1^{er} janvier 2010, à l'exception d'une livraison à la mi-janvier; tous les combustibles sont maintenant acheminés par Karem Shalom.

24. L'accès et l'espace opérationnel accordés au personnel des organismes humanitaires sont demeurés restreints. Entre mai 2009 et la fin de janvier 2010, on a signalé 526 incidents au cours desquels le personnel de l'ONU a été retardé ou refoulé aux postes de contrôle israéliens, ce qui représente une perte de 4 687 heures de travail équivalant à 625 journées. La plupart de ces incidents se produisent aux points de passage de la barrière à la périphérie de Jérusalem.

25. Les organisations non gouvernementales internationales et nationales travaillant à Gaza ont subi des pressions de la part des autorités du Hamas, qui leur ont notamment demandé de se réenregistrer, de fournir des listes d'effectifs et de communiquer des données financières confidentielles ainsi que des listes des

⁵ Les ventes d'articles qui ne sont pas réglementés et de marchandises telles que les médicaments et les animaux vivants présentent un danger pour la santé publique, y compris en Israël.

bénéficiaires. Certaines organisations non gouvernementales nationales ont dû cesser leur activité ou se soumettre au contrôle direct des autorités du Hamas.

26. Face à ces problèmes, un groupe a été créé au sein du Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin d'examiner la situation au nom du Coordonnateur de l'action humanitaire et d'appuyer les opérations des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales dans l'ensemble du territoire palestinien.

La barrière

27. La construction de la barrière dans le territoire palestinien occupé a continué, malgré l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en juillet 2004. En juillet 2009, 58,3 % (413 km) du tracé prévu de (709 km) étaient achevés et 72 kilomètres étaient en travaux. Le rythme de la construction s'est ralenti. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant des dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution ES-10/17 de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de communication et de collecte des demandes dans les gouvernorats de Djénine et de Tubas. Plus de 5 000 formulaires de notification de dommages ont été recueillis, étayés de 50 000 documents. La limitation de l'accès des fermiers à leurs terres agricoles situées derrière la barrière et la situation des habitants de la zone de jointure dont l'accès aux services de soins de santé et d'éducation est restreint demeure inquiétante.

III. Intervention des organismes des Nations Unies

28. Les organismes des Nations Unies ont continué de suivre une stratégie intégrée sur les plans politique, humanitaire, du relèvement et du développement. Ils ont continué à promouvoir un accord négocié sur le statut permanent prévoyant une solution à deux États, une paix durable entre Israéliens et Palestiniens et le respect des engagements pris par les deux parties aux termes de la Feuille de route. L'ONU a continué de planifier et d'exécuter de vastes programmes humanitaires, surtout à Gaza, et a renforcé son appui aux efforts d'édification d'un État palestinien en tant qu'objectif déclaré de ses politiques et programmes.

A. Développement humain et social

29. Tout le territoire palestinien occupé a bénéficié d'une aide humanitaire. L'ONU a aussi continué de mettre en œuvre des programmes axés sur le renforcement des institutions, des systèmes et des capacités nationaux dans la perspective d'un développement économique et social et d'une autonomie à long terme et a appuyé l'action nationale visant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle l'a fait en apportant une assistance technique, en organisant des campagnes de sensibilisation, en fournissant des services et en facilitant des partenariats.

Éducation

30. L'UNRWA a continué de dispenser un enseignement gratuit à plus de 260 000 élèves dans 325 établissements élémentaires et secondaires à Gaza et en Cisjordanie. Les deux tiers de ces établissements, dont 90 % des écoles de l'UNRWA à Gaza, utilisent encore un système de classes alternées. Les enfants ont donc moins d'heures d'instruction et n'ont pas l'accès voulu aux enseignants et aux installations. En Cisjordanie, les restrictions au passage limitent aussi l'accès à l'éducation, en particulier pour les habitants de la zone de jointure et de la zone C.

31. L'UNRWA a lancé un plan de relèvement de l'éducation en Cisjordanie axé sur la réforme des programmes, des méthodes pédagogiques et des cours de rattrapage. Ce plan prévoit notamment une initiative de réforme de l'enseignement supérieur visant à promouvoir le développement de la jeunesse et la réduction de la pauvreté. À Gaza, l'UNRWA a lancé une stratégie visant à apporter une aide concrète dans ses écoles à quelque 40 000 élèves ayant des besoins spéciaux. Pour la troisième année consécutive, à Gaza, l'Office a organisé un programme de cours d'été de six semaines. Sur les 39 600 élèves qui y ont participé, 62 % ont acquis les bases de calcul, de lecture et d'écriture requises à leur niveau, ce qui leur a permis de passer dans la classe supérieure.

32. Plus de 300 conseillers travaillant dans les écoles et dans les centres de soins de santé et de services sociaux de l'UNRWA et des organisations locales, recrutés et formés dans le cadre du Programme local de santé mentale à Gaza, ont poursuivi leur travail en 2009. Ce programme vise à appuyer les mécanismes d'adaptation des familles réfugiées en traitant l'insécurité psychosociale, les troubles émotionnels et les problèmes de comportement qui ont pour cause par la situation de violence et les difficultés économiques qui entourent les réfugiés.

33. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a participé à la création de la Commission chargée du développement de la profession d'enseignant qui joue un rôle clef dans la mise en œuvre de la stratégie de formation des enseignants. L'UNESCO apporte une assistance technique à la Commission dans l'établissement et l'examen des normes professionnelles nationales applicables au corps enseignant. Elle a également aidé à la formulation d'un cadre pour le renforcement des capacités du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur de l'Autorité palestinienne en matière de planification et de gestion des programmes. Le projet de la Banque mondiale consacré à l'enseignement supérieur contribue à améliorer le cadre réglementaire de la gestion, de la pertinence et de l'assurance de la qualité de l'enseignement supérieur.

34. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur ont maintenu leur partenariat stratégique tout au long de la deuxième phase du projet de cantines scolaires dirigées par des femmes lancé en octobre 2009. Ce projet aidera à améliorer la santé et la nutrition d'environ 85 000 écoliers en faisant participer et en appuyant 28 centres et organisations locales de femmes à l'exploitation de cantines scolaires pour une durée de trois ans. Au total, 230 cantines et autres initiatives connexes créatrices de revenus seront mises en place en tant qu'entreprises économiques viables.

35. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a élaboré, en coopération avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, une

politique de développement du jeune enfant qui élargira considérablement l'accès à des établissements préscolaires. L'UNICEF a mis au point des trousseaux adaptés aux enfants contenant des jouets et des jeux éducatifs dont 200 ont été distribués dans les jardins d'enfants de tout le territoire palestinien occupé. En outre, l'UNICEF collabore avec le Ministère à la rédaction de lois visant à éliminer la violence dans les écoles. Un projet de directives a été mis à l'essai en 2009 dans 93 établissements scolaires dirigés par l'Autorité palestinienne, des entités privées et l'UNRWA à Gaza et Jérusalem. Le projet sera définitivement mis au point compte tenu des enseignements tirés pendant la période d'essai, l'objectif final étant de l'étendre à toutes les écoles en 2010.

36. Dans le cadre du Programme d'assistance au peuple palestinien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 18 écoles ont bénéficié de microcrédits pour améliorer la qualité de l'enseignement. Le Terra Santa Kindergarten à Jéricho a été inauguré et trois écoles à Naplouse, Ramallah et Qabatia ont été meublées et équipées. Le PNUD a par ailleurs construit des salles de classes supplémentaires dans 33 écoles de Cisjordanie.

Santé

37. L'UNRWA a administré 56 centres de soins à Gaza et en Cisjordanie, avec plus de 2 000 employés. Le nombre total des consultations a atteint 4 070 360, soit 5,4 % de plus qu'en 2008. En Cisjordanie, le nombre de consultations est passé à 2 020 442, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2008. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué de fournir un appui technique et financier à quatre centres de santé pour femmes dans les camps de réfugiés d'Hébron, de Jabalia et d'al-Buraj situés à Gaza. Il a poursuivi ses activités de prévention des infections nosocomiales en 2009 et des comités de contrôle des infections ont été mis en place dans toutes les maternités de la Cisjordanie. Il a également poursuivi la formation au contrôle et à la prévention générale des infections à Gaza, et a achevé la formation aux protocoles des soins obstétricaux d'urgence de tous les agents de santé maternelle relevant du Ministère de la santé en Cisjordanie et dans deux maternités à Gaza, en coopération avec le directeur des hôpitaux.

38. L'UNICEF a contribué à assurer la couverture vaccinale de 120 000 nourrissons contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (vaccin DCT) (à 97 %) et à administrer à 51 000 femmes enceintes deux doses d'anatoxine tétanique. Les objectifs d'éradication de la poliomyélite, de la rougeole et du tétanos ont été maintenus, et aucun cas n'a été enregistré dans les cinq dernières années. Grâce aux activités menées par l'UNICEF pour améliorer les pratiques de protection sanitaire au sein des familles et des collectivités, 228 prestataires de soins de santé à Gaza et en Cisjordanie ont reçu une formation sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, qui est une approche globale du traitement pouvant sauver des vies. Des suppléments de micronutriments ont été fournis à 651 centres de soins de santé maternelle et infantile dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, avec le matériel de base nécessaire au contrôle de la croissance et à la mesure des micronutriments en laboratoire.

39. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mené au Ministère de la santé une série de programmes de renforcement des capacités et de formation, prêtant son concours au service chargé des politiques et de la planification, notamment pour

l'établissement et la mise à jour du Plan national stratégique de santé. L'OMS a collaboré avec le Ministère à l'élaboration d'une stratégie destinée à la prévention, au dépistage précoce et au contrôle des maladies non contagieuses et aide actuellement à mettre en œuvre un programme de plus longue haleine destiné à rendre le service de soins de santé mentale communautaire plutôt qu'institutionnel. Elle a aussi aidé le Ministère à élaborer le plan national de préparation et d'intervention dans les situations de pandémie et le plan national de vaccination contre la grippe A (H1N1) de 2009.

40. Le PNUD, l'OMS, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), le FNUAP, l'UNRWA et l'UNICEF ont continué de mettre en œuvre des programmes au titre du fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Ils se sont employés notamment à former les prestataires de soins de santé dans le domaine des infections sexuellement transmises, de la gestion syndromique des maladies et de la prise en charge et traitement poussé des infections par le VIH dans les centres de traitement antirétroviral et sur la fourniture de médicaments antirétroviraux et de services de diagnostic, de traitement et de consultation dans les établissements de santé.

41. Le PNUD a entamé les travaux d'agrandissement de deux hôpitaux publics à Djénine et à Tulkarem, en Cisjordanie et fourni trois ambulances pour desservir les populations rurales. Il a en outre construit trois nouveaux centres locaux de soins de santé mentale à Djénine, à Naplouse et à Halhoul, ainsi qu'un centre de documentation à el-Bireh. Les praticiens de la santé mentale des dispensaires de soins de santé primaires ont reçu une formation, et du matériel et des fournitures ont été achetés.

Emploi

42. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a aidé le Ministère du travail à formuler une stratégie nationale du travail et contribué à améliorer l'accès à l'information relative au marché de l'emploi. Elle a également collaboré avec l'Autorité palestinienne à l'élaboration d'une politique nationale intégrée de développement des petites et moyennes entreprises, et à la création et à la mise en service d'un centre juridique au sein de la Fédération générale des syndicats palestiniens qui serait en mesure de fournir des conseils et des services juridiques aux Palestiniens employés en Israël. En outre, l'OIT a aidé à renforcer les capacités de la Fédération palestinienne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture afin qu'elle puisse mieux défendre les associations d'employeurs et mieux représenter le secteur privé dans le territoire palestinien occupé.

Assistance sociale ciblée

43. La Banque mondiale est en train de réaliser un projet destiné à améliorer les conditions de vie des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables et à renforcer la capacité institutionnelle du Ministère des affaires sociales en matière de gestion des programmes de transfert monétaire. L'UNRWA a distribué 513 314 colis de vivres et 1,4 million de dollars d'allocations supplémentaires à quelque 31 400 ménages dans le cadre de son Programme spécial d'aide aux personnes en détresse. Il a également étendu à la Cisjordanie son instrument de ciblage en fonction des revenus, testé à Gaza en 2008. Compte tenu des résultats obtenus, 10 125 personnes en Cisjordanie et 69 590 autres à Gaza ont bénéficié d'une allocation

complémentaire pour qu'elles puissent dépasser le seuil de la pauvreté absolue. Au total, 10,5 millions de dollars ont été distribués par l'intermédiaire de ce programme.

Culture

44. L'UNESCO a contribué à l'élaboration de la première stratégie sectorielle au titre de l'objectif du Millénaire pour le développement associant la culture et le développement dans le territoire palestinien occupé. L'UNESCO a également appuyé les travaux de remise en état et d'adaptation nécessaires à la réutilisation de Khan al-Wakala dans la vieille ville de Naplouse, la création du musée Riwaya à Bethléem et la rédaction du plan de conservation et de gestion du site de Battir et des directives pertinentes.

Sécurité alimentaire et agriculture

45. Les programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont permis d'améliorer les moyens de subsistance de plus de 12 900 personnes en Cisjordanie et à Gaza grâce à des interventions destinées à atténuer les effets de la pauvreté des zones rurales et de l'insécurité alimentaire, des pénuries d'eau, du manque d'accès aux terres et aux intrants agricoles et du coût élevé de la production en fournissant moyens de production et assistance technique. Les projets exécutés concernent, entre autres, la production d'aliments dans les jardins familiaux, la promotion de l'aquaculture, le jardinage et la transformation des aliments en vue de créer des revenus, l'accent étant placé sur les ménages dirigés par des femmes. En outre, la FAO a mis en œuvre des programmes visant à récupérer les terres afin de relancer la production d'aliments et de mettre sur le marché de Gaza des produits nutritifs. En réponse à l'opération « Plomb durci », la FAO a réalisé des programmes visant à aider les agriculteurs et les ménages ruraux les plus vulnérables à relancer leurs activités agricoles comme moyen de subsistance, à encourager la production alimentaire locale, à renforcer l'économie en général et à améliorer la coordination au sein du secteur de l'agriculture.

46. Le PNUD met en œuvre plusieurs projets à Gaza et en Cisjordanie, dont un programme global d'intervention d'urgence pour remettre en état les terres agricoles, des infrastructures d'irrigation, du secteur de la pêche et de la production de bétail dans la bande de Gaza. Une composante majeure du programme de développement agricole du PNUD a été la restauration des sols et des infrastructures d'irrigation en Cisjordanie, au profit d'environ 2 700 familles rurales tributaires du secteur agricole. UNIFEM a appuyé la formation de 272 femmes appartenant à 10 organisations locales de femmes rurales dans les districts d'Hébron et de Qalqilya en matière de transformation et de gestion des aliments. Neuf unités de production sont à présent opérationnelles et ont commencé à rapporter des revenus aux participants.

Les droits de l'homme, les femmes, les enfants et les jeunes

47. Sous le parrainage du Ministère des affaires sociales, UNIFEM a continué d'appuyer le centre Mehwar qui a accueilli chaque mois en moyenne 30 femmes et leurs enfants, les protégeant contre la violence et les crimes d'honneur. UNIFEM a également aidé à élaborer une stratégie nationale de la lutte contre la violence commise à l'égard des femmes et collabore avec le Ministère des affaires féminines

à l'élaboration de la stratégie nationale transsectorielle relative à la problématique hommes-femmes.

48. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a formé 30 agents de police à la prestation de services adaptés aux enfants, 15 juges palestiniens aux principes internationaux des droits de l'homme et à leur application et 21 agents de la Commission indépendante des droits de l'homme à la surveillance et à la comptabilisation des violations des droits de l'homme. En collaboration avec le Haut Conseil judiciaire palestinien et l'Institut jordanien de formation judiciaire, le Haut-Commissariat a organisé en Jordanie, à l'intention de 15 nouveaux juges palestiniens, un séminaire de trois jours, sur le rôle de l'appareil judiciaire dans la protection et la promotion des droits de l'homme.

49. À Gaza, l'UNRWA a continué son programme indépendant d'enseignement des droits de l'homme fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et a sélectionné et formé plus de 200 enseignants. Il a aussi travaillé avec le Comité international de la Croix-Rouge, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et les organisations locales des droits de l'homme à l'élaboration de programmes d'enseignement. Les droits de l'homme font également partie du programme de l'UNRWA en Cisjordanie.

50. Le FNUAP a continué d'appuyer les activités menées par les partenaires locaux pour mieux protéger les femmes et les filles contre la violence sexiste, apportant, dans les communes de Naplouse, Djénine et Jéricho, un soutien psychologique, par l'intermédiaire de travailleurs sociaux compétents, qui repèrent les cas et conseillent et signalent les victimes. Le Comité national pour l'emploi des femmes a été créé avec le concours de l'OIT. Ce comité servira de groupe consultatif chargé de promouvoir les activités d'emploi des femmes, d'assurer une protection sur le lieu du travail et d'intégrer la question de l'emploi des femmes aux stratégies déjà en place afin d'offrir des possibilités d'emploi tenant compte de la problématique hommes-femmes. L'OMS a planifié et organisé pour le Ministère de la santé le premier d'une série d'ateliers sur la santé et le droit en accordant une attention particulière aux difficultés d'accès aux hôpitaux de Jérusalem-Est.

51. L'UNICEF a créé en coopération avec le Ministère de la jeunesse et des sports une base de données sur les services destinés aux jeunes et formé 122 fonctionnaires du Ministère dans tous les districts. Le PNUD a élaboré un projet pilote de ligue de la jeunesse sportive palestinienne pour offrir aux jeunes, aux adolescents et aux enfants un environnement sportif qui soit sûr et compétitif. Cette ligue, qui sera lancée en avril 2010, a pour objectif de proposer aux jeunes Palestiniens des modèles à suivre et d'encourager la responsabilité sociale et collective au sein de la population. Le projet d'école pratique d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes de la FAO a été réalisé dans 26 écoles de Cisjordanie et de Gaza et fait bénéficier 1 200 garçons et filles de leçons de vie pratique sur un fond d'agriculture.

Environnement

52. La Banque mondiale s'attaque aux problèmes urgents qui compromettent la santé, l'environnement et la sécurité des habitants de Beit Lahia dans le nord de Gaza. Son objectif est de trouver une solution à long terme aux problèmes du traitement et de l'évacuation des eaux usées dans la région, ce qui suppose la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées. Environ 300 000 personnes vivant dans le nord de Gaza bénéficieront de ce projet.

53. La Banque mondiale participe à la mise en place d'une structure institutionnelle viable pour le secteur de l'eau et des eaux usées à Gaza, notamment en renforçant la capacité réglementaire et institutionnelle de la Régie palestinienne des eaux. L'UNRWA a continué d'apporter un appui de base aux responsables des services publics essentiels tels que l'approvisionnement en eau, le pompage des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets solides. Le PNUD aide à renforcer les capacités des ministères et des organisme compétents de la société civile à l'adapter à court et à long terme aux effets des changements climatiques et à intégrer les mécanismes d'adaptation dans le plan national de développement.

54. Le projet continu de gestion des déchets solides, que la Banque mondiale a entrepris dans le sud de la Cisjordanie, fera bénéficier quelque 600 000 habitants des gouvernorats de Bethléem et d'Hébron d'un moyen efficace, socialement acceptable et respectueux de l'environnement d'améliorer la gestion des déchets solides, outre qu'il renforcera les capacités du Conseil chargé des services communs et de l'autorité responsable de la qualité de l'environnement.

55. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a procédé à une évaluation écologique postconflit pour déterminer les effets de l'opération « Plomb durci » sur la nature et l'environnement et à une évaluation économique du coût de la remise en état et de la restauration⁶. Le débat est en cours sur la mise en œuvre des recommandations formulées.

B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

56. La procédure d'appel global pour 2009 visait un montant de 803 millions de dollars, qui a été couvert à 75,8 %. Le Fonds d'intervention humanitaire a été utilisé pour couvrir les déficits de financement les plus pressants et répondre aux besoins humanitaires imprévus à Gaza et en Cisjordanie, en particulier dans la zone C et la zone de jointure.

Travaux de construction urgents

57. Le PNUD et l'UNRWA ont réussi à déblayer plus de 293 000 tonnes de décombres dans plus de 1 000 localités, et en ont broyé 150 330. Ces décombres sont actuellement recyclés dans de petits projets d'infrastructure, tels que la restauration de routes. Le travail devrait être achevé en décembre 2010.

58. Les équipes d'enlèvement des explosifs de l'Équipe de lutte antimines de l'ONU ont évalué la situation dans 1 632 localités (882 571 m²) en préparation de projets de déblaiement et de réfection des routes. Elles ont découvert 343 engins non explosés, dont 171 au cours des activités de déblaiement.

59. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a entamé la construction de bâtiments et d'infrastructures dans le cadre de la première phase du projet de la cité de logements sociaux lancé par le Roi Abdullah Bin Abdulaziz à Hébron. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des femmes pauvres et de leurs familles en construisant 100 logements et en lançant des

⁶ Évaluation environnementale de la bande de Gaza après l'escalade des hostilités en décembre 2008 et janvier 2009.

initiatives susceptibles d'assurer des revenus aux ménages pauvres dirigés par des femmes.

Aide d'urgence à la création de revenus

60. L'UNRWA a créé des emplois temporaires pour 77 000 personnes environ à Gaza et en Cisjordanie, en offrant plus de 3,5 millions de journées de travail, ce qui représente près de 15 000 emplois à plein temps. Le PNUD a un programme s'adressant à 50 000 personnes qui fait appel à la création d'emplois d'urgence dans des domaines tels que la gestion des déchets solides, l'agriculture et la pêche pour compléter les moyens de subsistance. En outre, dans le cadre du programme consacré à l'autonomisation financière des familles démunies, le PNUD a assuré des activités lucratives à 723 familles vivant à Gaza.

Aide alimentaire d'urgence et aide d'urgence à l'agriculture

61. Les interventions du Programme alimentaire mondial (PAM) ont bénéficié à 395 000 Palestiniens vulnérables et menacés d'insécurité alimentaire en Cisjordanie et à 377 000 autres à Gaza qui ne sont pas des réfugiés. Plus de 68 300 tonnes de vivres ont été distribuées (37 000 tonnes à Gaza et 31 300 tonnes en Cisjordanie). À Gaza, des collations ont été distribuées à 92 000 élèves et en Cisjordanie, 63 000 enfants ont bénéficié de ce programme dans les écoles primaires et les jardins d'enfants.

62. Le PAM a lancé un projet de distribution de bons dans les villes de Cisjordanie qui a permis d'aider 5 500 ménages urbains vulnérables touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires. Ce projet a eu un effet stimulant sur l'économie locale, les bons étant échangés dans les magasins contre des denrées de base produites localement. À Gaza, le PAM a lancé le même projet en novembre à l'intention de 2 300 ménages et exécuté conjointement avec l'UNRWA un programme d'assistance à 36 000 communautés bédouines vulnérables dans la zone C. La FAO a apporté une aide d'urgence à 2 500 familles de bergers pauvres de ces communautés.

63. L'UNRWA a étendu son aide alimentaire d'urgence à Gaza (à 900 000 réfugiés au lieu de 550 000). Elle a toutefois réduit le nombre de bénéficiaires à 650 000 réfugiés environ à la fin de mars 2009. Le PNUD et l'UNRWA ont fourni une aide financière à des milliers de familles dont les maisons avaient été détruites ou avaient subi des dommages pendant l'opération « Plomb durci »⁷, versant 5 000 dollars aux familles dont le logement a été complètement détruit, 3 000 dollars à celles dont l'habitation a été gravement endommagée et remboursant le coût des réparations si la maison a subi de légers dégâts.

64. En Cisjordanie, l'UNRWA a fourni une aide alimentaire d'urgence à quelque 60 000 familles, privilégiant les communautés de la zone C touchées par la construction de la barrière ainsi que celles de Jérusalem-Est qui ont continué d'être menacées de déplacement. L'UNRWA a accordé une assistance de 54 646 dollars en espèce pour répondre aux besoins matériels immédiats de 32 familles réfugiées qui

⁷ Selon les évaluations effectuées par le PNUD et l'UNRWA, pendant la guerre, 2 202 logements de réfugiés et 1 223 logements de non-réfugiés ont été totalement détruits, 1 689 logements de réfugiés et 1 154 logements de non-réfugiés ont subi d'importants dégâts et 43 996 logements de réfugiés et 10 804 logements de non-réfugiés ont été légèrement endommagés.

avaient été victimes d'expulsion, dont les maisons avaient été démolies ou dont les biens avaient subi d'autres dommages du fait des hostilités et de la violence.

Programmes sanitaires d'urgence

65. En collaboration avec ses partenaires du groupe santé, l'OMS a évalué les besoins sanitaires à Gaza en février et juillet 2009 et fourni des médicaments, des articles à usage unique et du matériel ainsi qu'un appui logistique aux dépôts centraux de médicaments et services connexes dans les principaux hôpitaux de Gaza. Elle réalise aussi un projet d'amélioration des soins de santé maternelle et néonatale à Gaza, axé initialement sur les principaux centres hospitaliers. Ce projet devrait permettre d'améliorer la qualité des soins ainsi que les résultats obtenus – taux de mortalité et morbidité infantiles et réduction des handicaps, des complications obstétriques et de la mortalité maternelle.

66. En collaboration avec le Ministère de la santé et l'UNRWA, l'UNICEF a mené une campagne de vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole visant 117 000 élèves des 5^e, 7^e et 9^e années scolaires qui n'avaient pas été vaccinés lors des campagnes précédentes. En outre, l'UNICEF a créé quatre centres d'alimentation thérapeutique à l'intention des enfants frappés de malnutrition (légère à grave) et fourni des réserves de micronutriments pour six mois.

Aide d'urgence en matière de distribution d'eau et d'assainissement

67. L'UNICEF a fourni des citerne d'eau à 135 écoles et 8 centres d'apprentissage soit environ 112 500 élèves et 5 000 enseignants. Un puits a été creusé à Moghraqa, assurant de l'eau salubre à près de 40 000 habitants, et la remise en état et l'extension des réseaux de distribution d'eau ont permis à 30 000 habitants du nord de Gaza d'avoir accès à l'eau. Six petites unités de dessalement desservant 30 000 personnes ont été installées à proximité de puits creusés en plusieurs points de Gaza, et les deux grandes unités qui sont en cours d'installation desserviront à encore 20 000 habitants. En Cisjordanie, les installations de distribution d'eau et d'assainissement ont été remises en état dans 23 écoles isolées, pour le bien de plus de 8 000 élèves et environ 200 enseignants.

C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes

68. Sous la direction du Ministère des affaires sociales, l'UNICEF a facilité la négociation de 28 amendements axés sur la protection des enfants à la loi de 2004 relative à l'enfance. La loi ainsi modifiée a été approuvée par le Conseil des ministres en 2009 et attend d'être entérinée par le Président. En collaboration avec le Ministère des finances, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a présenté un projet de système douanier automatisé. Utilisé actuellement dans tous les services douaniers de Cisjordanie, ce système va simplifier les procédures douanières et faciliter le commerce grâce au traitement en ligne des demandes, ce qui accélérera les opérations et en réduira le coût pour les importateurs et les exportateurs palestiniens.

69. Le projet de la Banque mondiale intéressant les organisations non gouvernementales palestiniennes a déjà permis à celles-ci d'améliorer la prestation de services sociaux. Dans sa troisième phase, ce projet a contribué à faire du Bureau

de gestion des projets, qui était chargé au sein de l'Association d'assistance sociale de l'exécution des projets d'aide en centre de développement des organisations non gouvernementales, qui s'occupe d'aide et de développement sectoriel. Ce projet permettra aussi de financer la conception et l'exécution d'activités viables de prestation de services sociaux, parrainées par les organisations non gouvernementales.

70. La Banque mondiale aide l'Autorité palestinienne à mener à bien sa réforme et son plan de développement en renforçant sa situation budgétaire et en améliorant la gestion des finances publiques. Le programme de développement municipal de la Banque mondiale apporte son soutien aux municipalités en matière d'investissement de capitaux et de services. Il les aide à être plus efficaces et plus novatrices en encourageant les fusionnements, les économies d'énergie et la prise en compte des souhaits des citoyens. La Banque mondiale aide aussi les petites communautés à planifier des initiatives locales et à hiérarchiser leurs besoins dans le cadre d'un processus participatif ouvert en accordant de petits dons pour aider des conseils de village à réaliser des activités communes dans le cadre de sous-projets s'inscrivant dans le plan local.

71. Le PNUD a continué d'aider au renforcement des capacités du Haut conseil judiciaire et du cabinet du Procureur général ainsi qu'au développement des institutions du Cabinet du Premier Ministre, du Ministère de la planification et du développement administratif, du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'économie nationale, ainsi que du Conseil général du personnel. Le programme pluriannuel d'appui à l'état de droit et à l'accès du peuple palestinien à la justice du PNUD (2009-2012) qui a été adopté en 2009 vise à renforcer les capacités institutionnelles du système de justice palestinien et à améliorer l'accès à la justice sur le territoire.

72. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a apporté un appui, principalement par l'intermédiaire du Ministère de l'intérieur, à la police civile palestinienne, aux services de la protection civile et à la garde présidentielle, et renforcé les capacités de la police civile en matière d'élaboration de projets grâce à la contribution continue du Comité de pilotage des programmes. L'UNOPS a aussi supervisé et conçu trois grands projets d'infrastructures en Cisjordanie.

73. La Banque mondiale est en train de verser des fonds pour la remise en état et l'entretien des infrastructures de manière à freiner la détérioration des services municipaux de base. On estime que 237 181 emplois temporaires ont été créés directement et 36 325 indirectement. De plus, la Banque mondiale est favorable à l'adoption de mesures susceptibles de renforcer l'efficacité sectorielle et d'indicateurs clefs de la performance des services de distribution de l'électricité, notamment par de meilleures méthodes de recouvrement.

74. En 2009, l'UNRWA a signé un mémorandum d'accord avec l'Autorité monétaire palestinienne pour permettre à son département de microfinancement d'intégrer le nouveau registre du crédit national. La participation de l'UNRWA au registre représente 10 à 13 % de tous les nouveaux crédits accordés chaque mois par 20 banques commerciales et 3 institutions de microfinancement ayant des filiales dans le territoire palestinien occupé, bien que les prêts de l'Office n'atteignent pas 2 % du montant des crédits.

D. Développement du secteur privé

75. La CNUCED a apporté un appui au secteur privé palestinien, notamment en offrant des services consultatifs au Conseil de chargeurs palestiniens (www.psc.ps) afin de l'aider à proposer de nouveaux services à ses membres en particulier et aux importateurs et exportateurs palestiniens en général. L'UNRWA a financé 12 000 prêts d'un montant total de 19 730 000 dollars accordés à des microentreprises et des ménages palestiniens. Alors que la part de la Cisjordanie a augmenté de 20 % (9 500 prêts d'un montant de 16 060 000 dollars), celle de Gaza a été ramenée à 2 400 prêts d'un montant de 3 670 000 dollars à cause du bouclage. Malgré la situation à Gaza, l'UNRWA a pu couvrir 126 % de ses dépenses de fonctionnement d'un montant de 3 690 000 dollars grâce à ses opérations de crédit.

76. La Banque mondiale a cofinancé des dons accordés à plus de 200 entreprises palestiniennes en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et à Gaza d'un montant total de 3 millions de dollars. Ces dons devraient aider les entreprises à atteindre de nouveaux marchés locaux, régionaux et internationaux et encourager les sociétés à mettre au point des produits nouveaux et améliorés, à promouvoir les nouveaux exportateurs, à créer localement un marché des services de développement des entreprises et à recueillir des données sur les obstacles locaux qui entravent la croissance.

E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies

77. L'intégration des mécanismes de coordination des Nations Unies s'est poursuivie tout au long de la période considérée, dans le cadre de réunions régulières et structurées de l'équipe de pays des Nations Unies et des groupes créés dans les domaines stratégiques au titre du plan d'intervention à moyen-terme des Nations Unies. Cela a favorisé un engagement plus ciblé avec les mécanismes de coordination extérieurs tels que le dispositif local de coordination de l'aide comprenant l'Autorité palestinienne, les donateurs, les organismes des Nations Unies et la société civile; l'équipe de pays humanitaire; et le bureau du Représentant du Quatuor. L'intégration des mécanismes de coordination de l'ONU a aidé à faire en sorte que les activités opérationnelles de l'Organisation renforcent ses positions politiques et ses interventions au plus haut niveau.

78. L'équipe de pays humanitaire s'est réunie régulièrement pour examiner les questions humanitaires pertinentes et convenir de messages de sensibilisation et d'interventions. À Gaza, le groupe de coordination des opérations et les groupes de travail humanitaire ont continué de coordonner l'aide fournie par les organismes des Nations Unies et les institutions internationales.

IV. Action des donateurs face à la crise

Appui budgétaire et financier

79. En 2009, l'appui budgétaire direct⁸ accordé par les donateurs a représenté 1,3 milliard de dollars. Les prévisions budgétaires du financement extérieur s'élèvent à 1,2 milliard de dollars pour 2010, contre 1 milliard 350 millions de dollars en 2009 et 1,8 milliard de dollars en 2008, cette diminution étant attribuable aux efforts déployés par le Premier Ministre Fayyad pour réduire le recours à la communauté internationale. Toutefois, environ 50 millions de dollars seulement ont été reçus en janvier 2010 et environ 60 millions de dollars seulement en février 2010. Si l'aide n'est pas suffisante et si elle n'est pas fournie en temps voulu, l'Autorité palestinienne risque de faire face à de graves problèmes de liquidité. Il est essentiel que les fonds soient prévisibles pour permettre à l'Autorité palestinienne de s'organiser en conséquence, de manière à assurer le financement voulu en 2010.

Coordination entre les donateurs

80. Le groupe des donateurs humanitaires s'est réuni régulièrement, outre qu'il a également organisé des réunions fréquentes avec l'équipe de pays humanitaire pour examiner et coordonner les principales questions humanitaires. Par ailleurs, les réunions bihebdomadaires coprésidées par l'Office humanitaire de la Communauté européenne et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont donné l'occasion à la communauté humanitaire d'échanger des informations sur les dernières tendances en matière humanitaire et sur l'évolution de la situation politique dans ce domaine afin que les partenaires tiennent compte des priorités et des préoccupations des intervenants humanitaires et soutiennent une approche commune au sein de la communauté internationale dans leurs négociations avec les autorités israéliennes et palestiniennes compétentes.

81. Deux réunions du Comité de liaison ad hoc ont été organisées. Le Comité de liaison mixte, qui est un mécanisme tripartite de coordination – Gouvernement israélien, Autorité palestinienne et représentants de la communauté internationale – a été relancé à l'échelon local pour suivre les progrès dans les domaines convenus.

82. En collaboration étroite avec l'Autorité palestinienne et le PNUD, le Bureau du Coordonnateur spécial a lancé et organisé une série d'ateliers et de séances de formation sur la manière dont l'Autorité palestinienne, les donateurs, la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies devraient gérer l'aide pour qu'une connaissance et une meilleure sensibilisation des principes énumérés dans la Déclaration de Paris soient mieux connues et mises à profit pour améliorer l'exécution de l'aide au développement.

⁸ Les principaux contributeurs sont notamment les États-Unis (3 millions de dollars), l'Arabie saoudite (2 millions de dollars), l'Union européenne par l'intermédiaire du Mécanisme palestino-européen de gestion de l'aide socioéconomique (mécanisme PEGASE) (4 millions de dollars), les Émirats arabes unis (2 millions de dollars) et les contributeurs au Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale (1 million de dollars au total).

V. Besoins non satisfaits

83. Selon la procédure d'appel global pour 2010, il faudra 664,4 millions de dollars pour mener à bien 236 projets d'aide humanitaire et de relèvement rapide dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de la protection, de l'éducation, de la santé, de la distribution d'eau et de l'assainissement et des services de coordination et d'appui. Au 20 avril, ces projets étaient financés à 19,4 %.

84. En janvier, l'Autorité palestinienne a publié un document relatif aux interventions prioritaires intitulé « Palestine: moving forward – priority interventions for 2010 » qui s'articule autour de quatre principes : renforcement des institutions publiques locales, amélioration de la prestation des services collectifs, mise en place d'infrastructures stratégiques et amélioration des relations extérieures de l'Autorité palestinienne. Sur un budget total d'environ 5,5 milliards de dollars, 51 % des projets prioritaires mentionnés dans ce document ne sont pas encore financés. Tout en appuyant ces projets, l'Organisation des Nations Unies continuera de mettre en œuvre des programmes et des projets de renforcement des capacités dans les principaux secteurs prioritaires, notamment la distribution de l'eau et l'assainissement, l'éducation, le logement et la reconstruction, aussi bien en Cisjordanie qu'à Gaza. Dans ce contexte, l'Organisation et l'Autorité palestinienne ont convenu de créer un fonds d'affectation spéciale afin de soutenir l'action des Nations Unies.

VI. Difficultés rencontrées

85. Le bouclage de la bande de Gaza a été maintenu, même s'il a été possible ces derniers temps d'introduire des marchandises plus variées, comme on l'a vu dans le présent rapport. En Cisjordanie, même si certains obstacles ont été réduits, les déplacements et le passage sont demeurés restreints, l'expansion des colonies de peuplement et les démolitions de maisons se sont poursuivies, de même que les restrictions relatives à la planification et à l'obtention des permis dans la zone C. Comme l'a affirmé le Quatuor à Moscou le 19 mars 2010, il faut parvenir à un règlement durable des questions de la sécurité, de l'unité palestinienne et des points de passage, conformément à l'Accord réglant les déplacements et le passage conclu en 2005. Par ailleurs, peu de progrès ont été réalisés dans les négociations israélo-palestiniennes et dans les efforts de réconciliation entre Palestiniens. Tous ces facteurs ont des répercussions sur le développement de l'économie palestinienne, ainsi que sur la fourniture de l'aide internationale.

VII. Conclusions

86. Au cours de la période considérée, le contexte opérationnel a conduit l'Organisation à réorienter son action de manière à soutenir les efforts d'édification d'un État palestinien en tant que complément essentiel à la poursuite des interventions visant à répondre aux besoins humanitaires. Si les activités humanitaires et de développement sont un élément essentiel de la création d'un État palestinien dans le cadre de la solution à deux États, elles ne peuvent pas se substituer au progrès nécessaire sur la voie politique. L'ONU continuera d'œuvrer à

la réalisation d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003), 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité, à la cessation de l'occupation qui a commencé en 1967 et à la création d'un État palestinien d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.
